



**Document complémentaire
du référentiel du Baccalauréat professionnel
Spécialité Agroéquipement**

Sommaire

Ce document complémentaire est destiné aux équipes pédagogiques qui mettent en œuvre un Bac pro Agroéquipement.

1°. Présentation du Bac pro	p 3
2 . SPS - Fiches compétences	p 4

Arrêté du 23 Juillet 2010 portant création et fixant les conditions de délivrance du baccalauréat professionnel spécialité Agroéquipement.

Ce document, qui réunit les fiches compétences relatives aux emplois de niveau 4 des entreprises du secteur de l'agroéquipement visés par le diplôme, est complémentaire au référentiel du diplôme de Bac pro. Avec lui, il forme un ensemble cohérent, destiné à servir d'outil de référence aux enseignants, qui est à consulter dans sa globalité.

1°. Présentation du Bac pro Agroéquipement

Le Bac pro spécialité Agroéquipement du ministère chargé de l'agriculture relève du champ professionnel « productions végétales – agroéquipement ».

Ce diplôme national atteste d'une qualification professionnelle. Il est enregistré dans le répertoire national des certifications professionnelles¹ (RNCP) et classé au niveau IV de la nomenclature interministérielle des niveaux de formation.

Le référentiel du diplôme comporte :

- un référentiel professionnel qui fournit des informations sur les emplois visés par le diplôme et leur contexte, présente la fiche descriptive d'activités (FDA) et la liste des situations professionnelles significatives organisées en champs de compétences.
- un référentiel de certification qui comprend la liste des capacités attestées par le diplôme et les modalités d'évaluation permettant la délivrance du diplôme.
- un référentiel de formation qui présente l'architecture de la formation, les activités qui participent à la formation professionnelle et les modules de formation.

Un document complémentaire, qui réunit les fiches compétences, est associé au référentiel de diplôme, au même titre que le document d'accompagnement qui apporte les précisions nécessaires à la mise en œuvre de la formation et de l'évaluation.

Tous les documents relatifs au Bac pro Agroéquipement ainsi que les textes réglementaires associés sont téléchargeables sur le site internet de l'enseignement agricole, dans la rubrique Diplômes et référentiels, à l'adresse suivante :

<http://www.chlorofil.fr/diplomes-et-referentiels.html>

¹ Le RNCP est le principal outil de la Commission nationale de la certification professionnelle, créée par la loi de modernisation sociale du 17 janvier 2002. Ce répertoire a pour objet de tenir à la disposition des usagers et des entreprises une information constamment à jour sur les diplômes et les titres à finalité professionnelle. Toutes les certifications du ministère chargé de l'agriculture sont inscrites au RNCP.

Les référentiels des diplômes sont des documents réglementaires destinés à être consultés ou utilisés par différentes catégories d'usagers : les enseignants, les personnes chargées de la gestion du système, les professionnels du secteur, les apprenants, les parents d'élèves... Ces documents ne présentent que les éléments indispensables à ces usagers. D'autres informations complémentaires, issues de la phase d'ingénierie qui a permis d'élaborer le référentiel professionnel, sont rassemblées sous forme de fiches appelées « fiches compétences ».

2°. Les fiches compétences

La compétence est une combinatoire de ressources – connaissances, savoir-faire, comportements...² – que mobilise un individu pour répondre de façon pertinente à une situation de travail donnée. Cette compétence est située : elle ne peut s'exprimer qu'en situation de travail.

L'analyse du travail conduite auprès de professionnels (salariés titulaires des emplois visés par le diplôme et employeurs) permet de repérer des SPS, c'est-à-dire des situations reconnues comme particulièrement révélatrices de la compétence. Elle permet en outre d'identifier les ressources sur lesquelles s'appuient les professionnels pour exercer avec compétence leurs activités.

Les informations ainsi recueillies sont classées et regroupées en ensembles homogènes par les ressources mobilisées et les finalités du travail : les champs de compétences. Chaque champ, qui correspond à une classe de situations, fait l'objet d'une fiche, toujours structurée sur le même modèle. Y sont précisés :

- des éléments de contexte du travail : finalité du travail, responsabilité et autonomie du titulaire de l'emploi, environnement de travail, indicateurs de réussite
- les ressources à mobiliser pour réaliser avec compétence le travail : savoir-faire, savoirs identifiés par les professionnels, savoir-faire consolidés par l'expérience, comportements professionnels.

Les situations et les ressources décrites dans les fiches compétences ne constituent pas une liste exhaustive et peuvent être adaptées au contexte local de l'emploi. Ne sont retenues que celles qu'il paraît indispensable de maîtriser pour exercer le métier dans une majorité de configurations d'emplois : les situations professionnelles significatives (SPS).

Les fiches compétences permettent d'appréhender de manière globale la nature des emplois et des activités des futurs diplômés. Elles orientent le travail des équipes enseignantes pour l'élaboration de situations de formation et d'évaluation, tout particulièrement pour les évaluations en situation professionnelle. Elles peuvent être utilisées comme support de discussion avec les maîtres de stage ou d'apprentissage, au moment où se négocient avec ces derniers les objectifs des périodes en milieu professionnel. Elles servent également de référence pour la validation des acquis de l'expérience.

Pour chaque Bac pro rénové, la définition des différentes rubriques de ces fiches ainsi que des exemples figurent sur le site de l'enseignement agricole, à la suite du document complémentaire, sous l'intitulé :

Définition des rubriques d'une fiche de descripteurs de compétences

Remarque : Les fiches compétences concernent la description de situations professionnelles maîtrisées par des professionnels confirmés. Les équipes tiendront compte dans la préparation des

2. L'analyse du travail réalisée ne retient que les « ressources » qui peuvent être développées par la formation ou par l'expérience : n'y figurent ni les aptitudes ni les qualités personnelles.

évaluations que les capacités attestées par le diplôme ne visent pas ce niveau de maîtrise mais celui nécessaire à l'insertion dans l'emploi.

Champs de compétences et situations professionnelles significatives du Bac pro Agroéquipement

Les SPS sont repérées lors de l'analyse du travail menée auprès des professionnels, titulaires des emplois et supérieurs hiérarchiques. Parmi les critères utilisés pour leur détermination figurent la complexité, la dimension critique ou encore la fréquence. Des aspects prospectifs relatifs à l'emploi visé, des nécessités politiques ou réglementaires ainsi que des visées stratégiques, sociales ou éducatives, peuvent également être prises en compte.

Les SPS sont identifiées à l'aide d'un ensemble de questions telles que :

- Quelles situations de travail vous paraissent-elles les plus difficiles à maîtriser ?
- Quelles situations de travail ne confieriez-vous pas à un débutant ?
- Si vous deviez choisir un remplaçant, dans quelle(s) situation(s) de travail le placeriez-vous pour vérifier qu'il est compétent ?

Par nature, les SPS sont en nombre réduit. La personne qui les maîtrise peut mobiliser les mêmes ressources pour réaliser toutes les activités correspondant à l'emploi visé.

Le tableau suivant clôt le référentiel professionnel du Bac pro Agroéquipement. Il présente les situations professionnelles significatives de la compétence, c'est-à-dire les situations qui mobilisent les compétences clés du titulaire de l'un des emplois visés par le diplôme.

Champ de compétences	SPS	Finalités
Conduite de chantier	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation d'un chantier - Participation à un chantier en cours - Réalisation et suivi d'un chantier 	Réaliser des chantiers conformément à un cahier des charges et à des objectifs, et s'intégrer dans un processus de production ou de services
Conduite des matériels et des installations	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation de travaux ou d'opérations - Réglage et entretien des équipements - Prise en compte de l'environnement de travail 	Assurer une production conforme aux objectifs de l'entreprise dans le respect de la sécurité des biens et des personnes, et de l'environnement
Gestion d'un parc matériel	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion d'un stock - Maintenance des équipements - Participation aux choix d'investissements 	Disposer d'un parc matériel adapté aux travaux à réaliser en optimisant les coûts
Communication	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion de relations client / fournisseur - Animation d'une équipe 	Assurer des relations de travail efficaces au sein de l'entreprise et auprès de ses partenaires et de sa clientèle.

Chaque champ de compétences fait l'objet d'une fiche descriptive, détaillée dans les pages suivantes.

1. Conduite de chantier

Situations professionnelles significatives	<ul style="list-style-type: none"> – Organisation d'un chantier – Participation à un chantier existant – Réalisation et suivi d'un chantier
Finalité :	
Réaliser des chantiers conformément à un cahier des charges et à des objectifs, ou en s'intégrant dans une chaîne de mécanisation.	
Responsabilité/ autonomie :	
Le technicien en agroéquipement dispose d'une grande autonomie (croissant avec l'expérience) quant à l'organisation, à la réalisation et au suivi d'un chantier en respect des consignes et des objectifs reçus. Il est responsable de l'identification des dysfonctionnements et de la mise en œuvre de solutions.	
Environnement de travail :	
Le cadre de son travail lui est généralement fourni par son responsable hiérarchique. Cependant, il est souvent en relation avec des clients, des fournisseurs et des partenaires avec lesquels il doit négocier en fonction des aléas afin d'atteindre les objectifs fixés. Il doit également prendre en compte et réagir à des aléas climatiques, techniques, d'environnement, ... Il est amené à rendre compte des travaux réalisés à sa hiérarchie et aux clients.	
Indicateurs de réussite :	
Respect du cahier des charges et des objectifs Respect de la réglementation Pertinence des choix techniques et organisationnels Adaptation aux aléas et dysfonctionnements Qualité des données enregistrées	
Savoir-faire de base	Savoirs identifiés par les professionnels
Appliquer un cahier des charges Choisir du matériel en fonction du travail de production à réaliser, des objectifs et de l'environnement Gérer des plannings Effectuer une veille technique et réglementaire Collecter, traiter et transmettre une information Resituer son activité dans une démarche plus globale	Connaissance du métier d'agriculteur et de la filière professionnelle Les différents modes de production Pratiques culturales - Pratiques d'élevage Principe et fonctionnement des principaux équipements Approche globale environnementale Démarche qualité Informatique Règles d'hygiène et de sécurité
Savoir-faire consolidés par l'expérience	Comportements professionnels
Apprécier la faisabilité d'un chantier Définir les besoins en main d'œuvre et répartition des tâches Définir et adapter des plannings	Se situer dans le monde agricole Prendre en compte son environnement Etre à l'écoute des attentes des clients Avoir le sens des contacts humains

2. Conduite des matériels et des installations

Situations professionnelles significatives	<ul style="list-style-type: none"> – Réalisation de travaux ou d'opérations – Réglage et entretien des équipements – Prise en compte de l'environnement de travail
Finalité :	
Assurer une production conforme aux objectifs de l'entreprise dans le respect de la sécurité des biens et des personnes, et de l'environnement.	
Responsabilité/autonomie :	
Le technicien en agroéquipement est autonome quant à la réalisation des travaux, la préparation et l'entretien des équipements. Il est responsable, pour les activités qui lui sont confiées, du respect de la réglementation en matière d'hygiène, de sécurité et d'environnement. Il peut être amené à rendre compte des mesures prises dans ces domaines.	
Environnement de travail :	
Il peut travailler seul, au sein d'une équipe ou l'animer. Ses activités sont de plus en plus encadrées par la réglementation portant sur les produits, la sécurité et l'environnement. De plus, il doit en permanence adapter ses pratiques afin d'assurer l'atteinte des objectifs qualitatifs et quantitatifs.	
Indicateurs de réussite :	
Respect du cahier des charges et des objectifs Respect de la réglementation Pertinence de l'adaptation et du réglage des matériels Adaptation aux aléas et dysfonctionnements Enregistrement des données	
Savoir-faire de base	Savoirs identifiés par les professionnels
Appliquer des consignes Régler les matériels et installations Réaliser l'entretien réguliers des matériels et installations Utiliser les principaux matériels et installations Utiliser une notice d'utilisation Conduire des engins mobiles Maîtriser la consommation d'énergie et l'utilisation des intrants Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité des personnes et des biens, et de respect de l'environnement Enregistrer les résultats qualitatif et quantitatif de ses activités	Bases scientifiques (maths, physique, chimie, biologie, agronomie générale, zootechnie, phytotechnie) Pratiques culturales Pratiques d'élevage Mécanique – électricité – hydraulique – automatisme Principe et fonctionnement des principaux équipements Association, adaptation et réglage des principaux équipements Approche globale environnementale Règles d'hygiène et de sécurité Utilisation des produits phytopharmaceutiques Informatique – géo-positionnement
Savoir-faire consolidés par l'expérience	Comportements professionnels
Analyser et interpréter des données recueillies Faire des propositions afin d'optimiser les relations tracteurs / outils / sol, l'utilisation des bâtiments et des installations, le choix et l'utilisation de consommables.	Etre attentif à son environnement de travail Avoir un regard critique sur ses activités Avoir un esprit de travail en équipe

3. Gestion d'un parc matériel

Situations professionnelles significatives	<ul style="list-style-type: none"> – Gestion d'un stock – Maintenance des équipements – Participation aux choix d'investissements – Calcul de coûts de fonctionnement
Finalité : Disposer d'un parc matériel adapté aux travaux à réaliser en optimisant les coûts.	
Responsabilité/autonomie : Il est responsable de la disponibilité et du bon état des pièces, des matériels et des installations. Il participe au calcul des coûts et propose des solutions d'optimisation. Il peut également participer aux choix d'investissements.	
Environnement de travail : Il peut travailler seul, au sein d'une équipe ou l'animer. Ses activités sont de plus en plus encadrées par des procédures et des enregistrements. Les évolutions techniques rapides nécessitent une mise à jour régulière de ses connaissances techniques.	
Indicateurs de réussite : Respect des délais, des plannings Disponibilité des matériels, des pièces Taux d'utilisation Coût d'utilisation, de maintenance Pertinence du choix d'un investissement Pertinence du diagnostic – choix de réparer ou de faire réparer Conformité des interventions Respect des règles de sécurité	
Savoir-faire de base	Savoirs identifiés par les professionnels
Assurer une veille technico-économique Argumenter le choix d'un matériel Gérer un stock de matériels, de pièces Lire et appliquer une notice technique Effectuer les contrôles et opérations périodiques Effectuer un diagnostic de premier niveau en cas de dysfonctionnement Remettre en état de fonctionnement un matériel, un équipement Mettre en œuvre des techniques de travail des matériaux Calculer un coût, un seuil de rentabilité Etablir les éléments d'une facture, d'un bon de commande, d'un bon de livraison Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité Enregistrer les informations	Mécanique - électricité – hydraulique - automatisme Travail des matériaux Principe et fonctionnement des principaux équipements Economie et gestion Composantes d'un coût Gestion de stock Informatique Langue étrangère Règles d'hygiène et de sécurité
Savoir-faire consolidés par l'expérience	Comportements professionnels
Elaborer un devis de travaux Optimiser la gestion d'un stock Optimiser la maintenance	Faire preuve de rigueur et de logique Etre curieux Avoir un esprit de travail en équipe

4. Communication

Situations professionnelles significatives	<ul style="list-style-type: none"> – Gestion de relations client / fournisseur – Animation d'une équipe
Finalité : Assurer une communication interne et externe afin de garantir l'efficacité des activités de l'entreprise.	
Responsabilité/autonomie : Le technicien en agroéquipement est amené, dans ses activités, à être en contact fréquent avec des personnes externes à l'entreprise (clients, fournisseurs, partenaires) ; il est alors porteur de l'image de l'entreprise. Il instaure un bon niveau de communication et de dialogue avec ses interlocuteurs. Il réagit de manière adaptée à la situation.	
Environnement de travail : Il peut être amené à communiquer dans des situations variées : relations de travail en interne ou en externe, relations client / fournisseur, démonstration de produits, ... Dans tous les cas, il adapte les modes et supports de communication. Il utilise les nouvelles technologies de communication et peut participer à la création de supports.	
Indicateurs de réussite : Compréhension et mise en œuvre des consignes Atteinte des objectifs Clarté des messages oraux et écrits Qualité des relations humaines	
Savoir-faire de base	Savoirs identifiés par les professionnels
<ul style="list-style-type: none"> Comprendre et transmettre des consignes écrites ou orales Expliquer une situation, un fonctionnement, un dysfonctionnement Recherche des informations Développer une argumentation Faire un compte rendu Présenter des résultats Participer à une réunion Gérer des situations de conflit Montrer une activité, une opération 	<ul style="list-style-type: none"> Maîtrise du français Vocabulaire technique lié à l'activité Techniques de communication orales et écrites Maîtrise d'une langue étrangère Informatique Organisation et fonctionnement d'une entreprise Bases de la législation du travail
Savoir-faire consolidés par l'expérience	Comportements professionnels
<ul style="list-style-type: none"> Participer à l'élaboration d'une démarche de communication Encadrement et responsabilité d'une équipe Participer à la formation de personnes 	<ul style="list-style-type: none"> Participer à l'élaboration d'une démarche de communication Encadrement et responsabilité d'une équipe Participer à la formation de personnes